

La Défense et l'action internationale de la France

Le monde actuel est très instable : conflits, attentats terroristes, prolifération nucléaire pèsent sur la sécurité des Etats. Des organisations internationales comme l'ONU, l'OTAN, l'UE tentent d'assurer la paix dans le monde.

Comment la France s'engage-t-elle pour la paix ?

I) Quelles sont les responsabilités de la France dans la sécurité collective ?

En tant que membre de l'OTAN et du Conseil de sécurité de l'ONU, détentrice de la force de dissuasion nucléaire, la France participe avec ses alliés à la sécurité collective dans des **missions internationales militaires ou humanitaires**.

II) Quelles sont les missions de la Défense nationale ?

C'est le **président de la République** qui est le **chef des armées**, le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. **Le gouvernement** définit sa stratégie de défense dans le **Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale**, le **Parlement** décide de l'engagement des armées dans un conflit.

La Défense nationale a pour rôle de **protéger le territoire français, ses habitants, ses institutions démocratiques et ses intérêts économiques partout dans le monde**. Son armée **au service de la paix** lutte contre le terrorisme, la piraterie, les risques de pandémie et protège des civils en particulier en Afrique et au Moyen Orient.

La défense est globale : elle est militaire, civile et économique.

III) Comment le citoyen participe-t-il à la Défense nationale ?

Le service militaire a été supprimé mais **la Défense nationale fait partie des obligations des citoyens**.

Le **parcours de citoyenneté** développe **l'esprit de défense** chez les jeunes Français : enseignement de la Défense, recensement, participation à la **Journée défense et citoyenneté (JDC)** qui est une journée obligatoire de sensibilisation à la Défense et à la sécurité pour tous les jeunes Français avant l'âge de 18 ans. **D'autres engagements sont proposés** : accomplir un service civique, rejoindre les Jeunes Sapeurs-Pompiers (dès l'âge de 11 ans), intégrer la Réserve militaire.

Conclusion : La France participe à des missions internationales en faveur de la paix. Elle protège ses citoyens et son indépendance nationale (territoire, intérêts économiques et valeurs) et elle développe l'esprit de défense chez les jeunes Français.